

ABONNEMENT.

saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8 Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C°, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annuaire la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Mai 1875.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 25 mai.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination d'une commission de 30 membres, chargée d'examiner : 1° le projet de loi organique sur les rapports des pouvoirs publics ; 2° le projet de loi organique sur les élections des sénateurs ; 3° le projet de loi électorale.

Nombre des bulletins, 630 Majorité absolue, 315

Ont obtenu :

MM. Duclerc, 404 ; Laboulaye, 374 ; de Lavergne, 374 ; Delorme, 350 ; Cézanne, 324 ; Krantz, 324 ; Humbert, 322 ; Ricard, 321 ; Bethmont, 320 ; J. Ferry, 319 ; E. Picard, 319 ; Voisin, 318 ; Beau, 316.

Ces membres ayant seuls obtenu la majorité absolue sont élus membres de la commission constitutionnelle.

Ont obtenu subsidiairement :

MM. Christophe, 310 voix ; Waddington, 310 ; Leroyer, 309 ; comte Rampon, 307 ; Albert Grévy, 306 ; de Marcère, 305 ; de Talhouët, 304 ; Jules Simon, 303 ; Luro, 301 ; Schérer, 301 ; Baze, 300 ; J. Cazot, 299 ; Ch. Rolland, 299 ; Vacherot, 298 ; de Mahy, 297 ; Brisson, 294 ; Deisol, 294 ; Sacaze, 294 ; de Ressaiguiet, 286 ; de Lacombe, 285 ; de Clercq, 284 ; Adrien Léon, 284 ; Adnet, 278 ; de Sugny, 276 ; de Kerdel, 275 ; Tallon, 267 ; Antonin Lefèvre-Pontalis, 265 ; de Belcastel, 257 ; Paris, 254 ; de Tarteron, 253 ; Cornélis de Witt, 249 ; Victor Lefranc, 245 ; Lambert de Sainte-Croix, 242 ; de Cumont, 240 ; Rive, 227 ; Béranger, 171.

Séance du 26 mai.

Sans aucun incident préliminaire, le scrutin pour la nomination des dix-sept derniers commissaires est ouvert.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a cédé le fauteuil de la présidence à M. Duclerc, l'un des vice-présidents de la gauche.

M. Cazenove de Pradines est chargé du pointage des bulletins.

Commencé à 2 heures et demie, le défilé à la tribune ne s'est terminé que cinq quarts d'heures après.

Avant de faire procéder au dépouillement, M. le président demande à la Chambre si en cas de ballottage le 3° tour de scrutin devra avoir lieu immédiatement ou être renvoyé à demain.

Après deux épreuves, la gauche fait décider que le troisième tour de scrutin aura lieu immédiatement.

M. Buffet s'est levé pour le renvoi à demain.

Le projet relatif à l'installation des deux Chambres est ensuite abordé. Sans discussion aucune, les articles du projet sont successivement adoptés.

Un amendement tendant au prolongement du chemin de fer (rive droite ou rive gauche) jusqu'à la rue de la Bibliothèque avait été présenté par M. de Saint-Pierre ; M. Cailleaux ayant fait remarquer que la question est déjà à l'étude et que par conséquent l'amendement n'a pas de portée pratique. L'Assemblée a passé outre.

Au scrutin, 116 membres sur 423 se sont prononcés pour l'adoption de la loi.

Ont obtenu la majorité nécessaire : MM. Waddington 317, Le Royer 313, comte Rampon 313, Baze 311, Christophe 308, Schérer 306, Albert Grévy 304, Luro 304, Jules Simon 302, de Marcère 299, Cazot 299, Vacherot 299.

Le troisième tour de scrutin se fera entre les 40 membres qui ont obtenu le plus grand nombre de voix :

MM. Gambetta 298, de Mahy 298, Ch. Rolland 297, Adrien Léon 294, Brisson 290, Talhouët 282, Deisol 272, Sacaze 266, Adnet 265, de Sugny, 260.

MM. Gambetta, de Mahy, Ch. Rolland et Brisson s'étant retirés, toutes les voix de gauche et de droite se reporteront sur MM. Adrien Léon, Deisol, Sacaze, Adnet et de Sugny.

Bulletin politique.

Il paraît que déjà nous sommes en face d'une crise ministérielle. Du moins c'est ce que l'on peut augurer du langage des journaux, tant de la gauche que du ministère, qui sont en grande querelle à propos du choix entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement. Jusqu'à ces derniers jours, les gauches triomphaient superbement du silence des ministres à cet endroit et déclaraient bien haut que le gouvernement ne saurait avoir pris de décision contre le scrutin de liste. La presse officieuse soutenait le contraire avec non moins d'énergie, et le public pouvait hésiter, quand la note de l'Agence Havas est venue couper court au débat. Désormais, on n'en peut plus douter : en cette affaire, le conseil tout entier s'est engagé ; il fait savoir que le gouvernement prendra nettement parti pour le scrutin d'arrondissement.

C'est un point sur lequel nous lui donnons bien volontiers raison. A la vérité, nous ne faisons pas de ce vote une question de principe, car nous estimons qu'ici, comme on ne vise d'aucune part à supprimer ni même à régulariser le suffrage universel, l'on doit se décider surtout d'après les circonstances en s'inspirant du meilleur moyen d'en atténuer les fâcheux effets. A ce point de vue, il est incontestable que le scrutin de liste, au temps actuel, servirait avant tout aux fins du radicalisme, dont l'organisation s'y prête admirablement.

Avec un seul mot d'ordre, le même pour toute la France, les révolutionnaires, agissant dans chaque département avec la discipline à laquelle ils savent se plier, pourraient se moquer à l'aise des influences locales les plus salutaires, aussi bien que de l'action légitime des autorités. Avec le scrutin d'arrondissement, leurs chances sont loin de disparaître, mais contre elles la lutte des conservateurs sera certainement moins difficile, car il n'est pas douteux que la force des radicaux, tirée de leur cohésion, sera quelque peu brisée.

Les républicains, dits conservateurs, du centre gauche, auraient pu le comprendre, et s'ils ont vraiment le souci de fonder un ordre républicain quelconque, il semble qu'ils étaient tenus, en cette matière, de se résoudre en dehors et à l'encontre des radicaux. La passion politique a prévalu. Désertant une fois de plus la défense des intérêts sociaux et reniant d'une façon plus éclatante ce que le plus vulgaire sentiment du devoir les pressait de maintenir, ils s'avancent vers

les élections générales, la main dans la main des radicaux, dont la devise est maintenant la leur et qu'ils ont fini par adopter sans explication, sans réserve d'aucune sorte, on pourrait dire avec l'ardeur du girondin passant d'un seul bond au rang des montagnards.

Assurément, le ministère avait quelque droit de ne pas compter sur une pareille attitude. Mais on ne peut que le louer d'en tirer parti pour affirmer avec plus de force ses résolutions premières. En tout état de choses et puisque sa vie est précaire, il fait bien de la risquer sur un vote où le suivront sans doute ceux qui, sans approuver tout son programme, ne lui refusent pas leur concours pour combattre et brider la révolution.

Le Courrier de Bruxelles a reçu d'un ancien diplomate, actuellement à Rome, une lettre que nous croyons intéressante de reproduire à cause des informations qu'elle contient et surtout des vues qu'elle émet sur les affaires actuelles. Après avoir dit que l'on s'occupe beaucoup des intentions de M. de Bismark au sujet de la Belgique, le correspondant ajoute :

« D'après ces bruits, il semblerait que le prince chancelier n'a pas l'intention d'annexer la Belgique ; il cherche seulement à la déneutraliser. Dans ce but, loin de la diminuer, il voudrait l'agrandir, bien entendu au détriment de la France, dont la force continue à l'inquiéter : par ce moyen, il espère n'alarmer ni l'Angleterre ni la Russie. Il veut s'entourer de petits Etats. Et de fait, la Belgique agrandie de quelques départements français ne serait pas pour cela dangereuse, et, devant son accroissement à la Prusse, elle devrait bien, se dit-on à Berlin, se soumettre à la politique de cette puissance.

« D'un autre côté, pour mieux s'attacher l'Italie, dans le même but, la Savoie, Nice, et peut-être autre chose, seraient données à l'Italie, non sans quelques compensations de la part de celle-ci pour l'Allemagne.

« Reste à savoir si, la Belgique entamée d'une façon ou d'une autre, l'Angleterre resterait vraiment tranquille. Si c'était le cas, il faut avouer que l'esprit politique aurait tout-à-fait émigré du cerveau des hommes d'Etat de ce pays. Car, qui ne comprend qu'une fois la neutralité de la Belgique écartée, le même principe qui l'agrandirait aujourd'hui pourrait la détruire demain ? D'ailleurs, la Belgique ne représente une force pour l'Angleterre que tant qu'elle constitue un Etat petit et neutre, et tant que ce sont les intérêts de l'Angleterre qui la font vivre. Une fois devenue la vassale de la Prusse, la Belgique ne profiterait nullement à l'Angleterre, et nous ne croyons pas qu'un nouvel amoindrissement de la France puisse être aujourd'hui avantageux pour l'empire britannique.

« Tout cela est indubitable au point de vue anglais ; mais, à celui de la Prusse, on ne peut pas nier que le projet spécieux attribué au chancelier germanique est d'une conception fort habile.

« Il se dit que l'Angleterre pourrait se laisser choir dans ce filet, et quant à la Russie, pourvu que l'Allemagne n'agrandisse pas ses possessions territoriales, elle passera par-dessus bien des choses pour ne pas faire la guerre.

« En tout cas, les hommes sérieux estiment que les potentats du Nord ont pris des arrangements très-explicites au sujet d'une puissance dont on ne parle guère à dessein

depuis quelque temps, et sur laquelle, hélas ! personne ne peut jamais trop compter : nous parlons de l'Autriche.

« La Prusse comprend que tant que l'Autriche actuelle existera, elle pourra au besoin servir de point de ralliement contre Berlin, non-seulement à la France, à l'Angleterre et à l'Italie mutilée, mais, dans quelques cas donnés, à la Russie elle-même.

« Aussi, des esprits très-pénétrants soutiennent-ils que M. de Bismark menace la France, mais qu'il a en vue l'Autriche. On comprend que pour ce genre de projet, l'appui de l'Italie, quelque faible qu'elle soit, lui serait indispensable.

« Le cabinet de Victor-Emmanuel semble ne pas l'ignorer ; voilà pourquoi, tout en faisant parade des bons rapports du roi avec l'empereur d'Autriche son voisin, les organes officieux de l'Italie ramènent de temps en temps l'attention sur « les frères encore courbés sous le joug autrichien. »

« Les correspondants des journaux subalpins qui ont suivi l'empereur François-Joseph dans son voyage sur le littoral de l'Adriatique, appuient tous d'une façon plus ou moins voilée sur cette revendication. Ils prétendent que le cabinet autrichien ne cesse de sacrifier les intérêts des Italiens de ces contrées, et ils avertissent l'empereur que cette politique n'est pas sans danger pour l'avenir.

« En présence de cette situation, le devoir de la France, comme celui de la Belgique, est évidemment de se tenir sur la défensive et de ne fournir aucun prétexte à Berlin pour les attaquer. Mais cette réserve ne saurait, comme vous l'avez très-bien fait observer, aller jusqu'à l'abandon de toute dignité dans les questions religieuses ; aucune raison ne peut autoriser, par exemple, le ministre Decazes à blâmer la pastorale du cardinal Guibert, pas plus que M. Malou à regretter le langage d'un évêque belge.

« De tels errements servent à souhait M. de Bismark. Aussi les hommes politiques de Rome ont-ils donné tort à M. de Corcelle de s'être alarmé de l'Adresse que les pèlerins français ont dernièrement présentée par l'organe du vicomte de Damas. Cette alarme, d'ailleurs, n'était justifiée par rien, puisque les journaux catholiques, comme la presse révolutionnaire, ont reproduit cette Adresse et que le fisc ne les a pas poursuivis. Il y a même à ce sujet une remarque à faire : tandis que les journaux n'ont pas osé reproduire en entier le texte de l'Adresse lue naguère au Saint-Père par le prince de Windischgrätz, ils ont intégralement et sans être inquiété publié celui de l'Adresse présentée par le comte de Damas.

« Dans ces circonstances, l'attitude prise par le comte de Paar et par le comte de Wimpffen, représentants de l'Autriche près du Vatican et du Quirinal, a été à la fois plus politique, plus sage et plus digne que celle de leurs collègues. Les diplomates autrichiens se sont dit : Ces députations n'ont rien de commun avec notre gouvernement ; par conséquent nous n'avons ni à nous en faire un mérite auprès du Vatican, ni à nous en excuser au Quirinal. Et telle est, nous le répétons, la véritable situation.

Chronique générale.

Le Times, comme on le voit par un article cité par les journaux, n'entend pas

qu'on se méprenne en Europe sur l'importance politique de l'Angleterre.

Nous citons aussi cet article.
« Nous trouvons à présent, dit le *Times*, les affaires françaises plus intéressantes que les nôtres, et le ministère des affaires étrangères pourrait facilement redevenir le plus important chez nous. »

Cela veut dire apparemment que les affaires françaises engagent la politique générale plus sérieusement que les affaires anglaises elles-mêmes, et cela n'est pas douteux.

C'est la raison de la conduite du cabinet d'Angleterre.

Et pourtant l'Angleterre a aussi son intérêt particulier dans les affaires françaises, non-seulement un intérêt d'alliance, mais un intérêt de dignité nationale.

On a trop dit que l'Angleterre ne pesait plus guère en Europe; cela tenait à ce que la France, nous disons de la France réglée et gouvernée, non d'une France de Révolution et de coups de hasard.

Elle a pu se méprendre à cet égard sous les gouvernements qui ont suivi l'aventure immorale de 1830; mais le recueillement est venu, et l'Angleterre, comme l'Europe, sait ce qui manque au monde, lorsque la France monarchique est absente de la grande politique.

La *Daily News* a reçu de son correspondant de Paris la dépêche suivante, en date de vendredi soir :

« La procession de prêtres français et allemands projetée à Nancy pour la pose de la première pierre d'une église qui va être construite avec les fonds fournis par un grand nombre de catholiques allemands, ne sera pas autorisée. »

Plusieurs journaux ont prétendu que la fête annoncée pour le 29 juin à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur n'aurait pas lieu.

L'*Union* dément ainsi cette nouvelle :
« Il n'est pas exact que la cérémonie de la pose de la première pierre de l'église votée du Sacré-Cœur ne doive pas avoir lieu le 29 juin, et que le gouvernement ait fait une démarche auprès du cardinal-archevêque de Paris pour interdire la fête. Nous croyons savoir qu'une lettre pastorale du cardinal à l'occasion de cette cérémonie sera prochainement adressée aux fidèles. »

Nous désirons vivement que l'*Union* soit bien renseignée. Mais nous remarquons que l'*Univers* considère comme certaine la nouvelle de la suppression de la fête.

Nous avons, en outre, le regret, non la surprise, de voir que des journaux républicains, entre autres le *Journal des Débats*, applaudissent à la nouvelle, dont ils font « honneur » au gouvernement. En quoi, cependant, la suppression d'une cérémonie purement religieuse et absolument pacifique pourra-t-elle aider à nous faire aimer le régime républicain ?

La *Patrie* annonce, que selon les instructions qui leur ont été données, les préfets devront, autant que possible et sauf le cas d'urgence, faire connaître par avance au ministre de l'intérieur les communiqués, notes rectificatives, etc., envoyés aux journaux de leur département.

On lit dans le *Journal officiel* :
« Sur la proposition du ministre de la guerre, 4,079 condamnés militaires ont éprouvé les effets de la clémence du Président de la République.
» 675 de ces hommes ont obtenu remise du restant de leur peine, et les 404 autres une réduction sur la durée de leur condamnation. »

Etranger.

ANGLETERRE.

Chambre des communes. — M. Disraeli, répondant à lord Hartington, confirme la nouvelle d'après laquelle le gouvernement

anglais a fait des représentations au gouvernement allemand au sujet des relations de l'Allemagne et de la France. Le caractère propre de ces représentations a été de corriger de fausses conceptions et d'assurer le maintien de la paix.

Le gouvernement a reçu de Berlin une réponse satisfaisante. « Toutefois, ajoute M. Disraeli, il est d'intérêt public de ne pas communiquer cette correspondance. »

M. Bourke, répondant à M. Lewis, confirme que, dans le sac, contenant des documents et de l'argent, volé au mois de septembre dernier à un courrier du cabinet anglais, dans un voyage de Berlin à Bruxelles, il n'y avait aucune dépêche appartenant au gouvernement, et qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer ce vol à un officier prussien. (Havas.)

ITALIE.

Sous le titre : *Tristes symptômes*, nous lisons dans le *Journal de Florence* :

« Le spectacle que nos tribunaux nous présentent depuis quelques jours est bien fait pour appeler l'attention de l'observateur. Tandis que les journaux officieux de tous les pays nous apportent des paroles plus ou moins véridiques de paix, nous pouvons saisir dans nos cours de justice les symptômes les plus variés du véritable état de guerre qui menace tout le nouvel ordre social.

« La semaine dernière, c'était un jeune homme de Florence qui était amené devant les juges pour y répondre d'une lâche agression. Au sortir du théâtre du Politeama, un autre jeune homme de 15 ans, accompagné de son frère et de trois amis, eut la malchance de se rencontrer dans la rue avec l'accusé escorté d'une bande de six ou sept vauriens comme lui. Ce cri sortit de la poitrine de ces tigres : *Il est mieux habillé que nous, tuons-le!* Et aussitôt le chef de la bande tira un couteau de sa poche et étendit mort à ses pieds le malheureux jeune homme, sans aucune espèce de provocation; le seul motif, c'est qu'il portait un chapeau et un habit plus décent que ceux de ses agresseurs.

« L'assassin — qui atteint à peine l'âge de 17 ans — a eu à l'audience le maintien le plus cynique: lorsqu'on l'y amenait, il demandait des cigares à la foule qui se pressait pour le voir au passage. Après s'être entendu condamner à quatre ans de réclusion cellulaire, il s'est écrié en narguant ses juges : « Dix-sept et quatre font vingt-et-un, j'ai encore du temps devant moi pour une revanche. »

« A Rome, on vient de condamner des internationalistes convaincus de conspiration anarchique, d'avoir affiché aux coins des rues des imprimés incendiaires, de tenir des réunions clandestines et d'avoir préparé tout un petit arsenal d'armes. Les avocats les ont vantés comme des héros, et ont fait l'apologie de la Commune de Paris.

« Le chef de la bande, lorsqu'il a entendu la lecture de la sentence, s'est levé, l'écumée à la bouche, et a adressé les plus horribles menaces aux jurés et à la Cour, en leur promettant que dans peu de temps il était sûr de se trouver assis à leur place, pour leur faire sentir le poids de la justice de la Commune. S'adressant ensuite au procureur du roi, chevalier Mucicchi, qui avait soutenu l'accusation, il lui a dit : « Quant à vous, je jure sur la tête de vos deux enfants que ma vengeance ne se fera pas attendre longtemps. Je sais que vous les aimez; je sais donc où vous frapper au cœur. »

« A Parme, un procès vient de s'ouvrir avant-hier contre les assassins du chevalier Bolla, secrétaire de préfecture. Il s'agit encore ici d'une secte qui n'avait autre chose à reprocher à la jeune victime que le zèle de son devoir et son aversion pour les complots républicains. Les accusés sont au nombre de huit; ils sont tous ouvriers, sauf un aubergiste et un boucher. Ils se font gloire d'appartenir au parti qui menace la société par le pétrole.

« Un autre procès se prépare à Florence même, ainsi que nos lecteurs le savent, contre trent-sept internationalistes, ce qui vient donner une suite assez longue au procès de Villa Ruffi, qui a ouvert la série; rien malheureusement ne nous fait croire qu'elle soit près de se fermer. La secte satisfaite, celle qui est au pouvoir se débat tant qu'elle peut contre la secte d'en bas, jusqu'à ce qu'un accident imprévu, un rien vienne renverser les rôles.

« On appelle toute cette confusion hor-

rible, où la société se meurt, l'effet salutaire des glorieux principes de 89. »

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre vient de décider que les militaires en permission étant considérés comme présents au corps, ne doivent pas en conséquence voter dans la commune où ils sont domiciliés.

NOTRE BUDGET MILITAIRE.

Le chapitre du budget consacré aux crédits du ministère de la guerre contient une note qu'il nous semble bon de reproduire, car elle réduit à néant les allégations de la presse allemande sur les conséquences de notre loi des cadres. Il est dit que cette loi complétant, sauf cependant pour l'état-major et les services administratifs, notre réorganisation militaire, permettrait sans doute d'arrêter désormais sur des bases définitives le budget de la guerre. Mais, d'autre part, elle implique des modifications importantes et nombreuses: ainsi, dans l'arme de l'infanterie, la suppression de 503 compagnies laissera à la suite 1,670 officiers, dont 500 au moins resteront encore à placer en 1876. De plus, il faudra accroître les effectifs des armes spéciales et des équipages.

On ne saurait donc opérer toutes ces modifications d'une manière hâtive sans nuire à la solidité même des nouveaux cadres; en les espaçant sur plusieurs années, on en assurera au contraire la réalisation complète, tout en ménageant mieux les ressources du Trésor.

« En conséquence, l'organisation ne sera pas achevée avant la fin de 1877. Par suite, le budget de 1876, tout en rapprochant sensiblement, comme cadres, des fixations de la loi du 13 mars 1875, pied de paix, présente, en ce qui concerne les corps de troupe, un effectif général inférieur de 49,350 hommes et de 44,947 chevaux à celui déterminé par la loi. »

« Il n'est pas besoin d'insister, dit l'*Opinion nationale*, sur la portée de ces déclarations; on voit qu'il y a loin entre cette façon de procéder, conforme à nos habitudes de lenteur administrative, et la soi-disant précipitation avec laquelle on nous accusait d'appliquer la loi des cadres, même en forçant les ressorts. »

Il est ajouté que l'augmentation de dépenses pour 1876 n'est que de 6,260,794 fr.; cette somme a été rigoureusement reconnue nécessaire pour élever les hautes payes de la gendarmerie, constituer le corps de l'aumônerie militaire, pourvoir au retour de l'année bissextile, etc. Voilà six millions, assurément, qui ne menacent point la paix de l'Europe.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 30 mai 1875.

A 7 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

PROGRAMME.

1. *Le Vigilant*, pas redoublé..... TILLIARD.
2. *Villebon*, valse..... E. JOLY.
3. *La Fille de M^{me} Angot*, fantaisie..... LECOQ.
4. *Souvenir d'Alsace*, polka..... P.-D.
5. *Les Enfants de la France*, quadrille..... TILLIARD.
6. *Menecy*, pas redoublé..... TILLIARD.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Les examens pour le volontariat d'un an auront lieu dans la seconde quinzaine de septembre, c'est-à-dire dans trois mois environ.

C'est pour la quatrième fois que cette épreuve sérieuse se présentera.

On se rappelle qu'à diverses reprises le ministre de la guerre a insisté sur ce fait, que les commissions devaient se montrer plus sévères et exiger des candidats non pas des connaissances plus étendues, puisque le programme reste le même, mais une connaissance plus approfondie des matières indiquées, afin qu'au régiment on ne soit pas obligé d'enseigner aux volontaires précisément ce qu'ils devraient savoir déjà.

Il importe donc beaucoup aux jeunes gens qui désirent faire leur année de volontariat, de mettre le temps à profit et de travailler sans relâche pour apprendre ou se

remettre en mémoire les règles de la grammaire et de l'arithmétique, et les notions d'histoire et de géographie.

BOURSES DÉPARTEMENTALES.

Dans l'intérêt des familles, nous croyons devoir publier l'avis suivant.

Conformément aux dernières décisions du Conseil général, l'examen des candidats aux bourses départementales pour l'enseignement secondaire aura lieu dans le cours du mois de juin; le dernier délai pour l'inscription des demandes est fixé au 31 mai courant.

DESTRUCTION DES VIPÈRES.

Une prime sera accordée en 1875, sur les fonds départementaux, pour la destruction des vipères.

Cette prime, fixée à 50 centimes pour chaque vipère détruite, sera allouée sur la production d'un certificat délivré, soit par un docteur en médecine, un officier de santé ou un pharmacien, soit par un vétérinaire breveté, attestant que les reptiles qui lui ont été présentés sont des vipères, et que la tête et la queue ont été coupées et écrasées en sa présence.

Ce certificat sera visé par M. le maire de la commune du lieu de la destruction et adressé par ses soins au sous-préfet de l'arrondissement.

LE NOUVEAU TRAIN EXPRESS DE TOURS A PARIS.

La Compagnie d'Orléans, cédant gracieusement aux instances des représentants des départements intéressés, a inauguré, le premier mai 1875, un service nouveau de Tours sur Paris.

On sait qu'auparavant, le premier train express de la journée quittait Tours à 4 32 du matin pour arriver à Paris à 4 50 du soir. Dès lors, les voyageurs pressés par le temps et qui ne pouvaient perdre une journée devaient nécessairement prendre les trains express du soir ou de la nuit, ou même se résoudre à subir les trains omnibus. Cette organisation nuisait considérablement aux commerçants de la ville et du département.

Il n'en est plus ainsi, car un train express part chaque matin de Tours à six heures précises et arrive à Paris à 10 50, pour le moment du déjeuner. Grâce à cette combinaison, un négociant appelé pour ses affaires peut partir de Saumur le matin à 3 heures 4 minutes par l'omnibus mixte 40, prendre à Tours le nouveau train, passer la journée à Paris et revenir chez lui par l'un des trains de nuit.

Ce n'est pas tout, et la Compagnie d'Orléans n'a pas marchandé cette fois les améliorations: L'express du matin contient des wagons de première et aussi de seconde classe, ce qui permet aux voyageurs peu fortunés de pouvoir profiter des avantages que procurent les trains de vitesse. La Compagnie d'Orléans a suivi — et nous croyons qu'elle n'aura pas à le regretter — l'exemple des grandes compagnies anglaises qui, sauf de très-rare exceptions, composent leurs trains de vitesse avec des wagons de première, de seconde et même de troisième classe.

Le nouveau service à grande vitesse constitue donc à tous égards un progrès véritable, et tous les hommes d'affaires doivent remercier la Compagnie d'Orléans de l'avoir accompli. Quant à nous, nous sommes heureux d'indiquer à toutes les personnes intéressées l'organisation d'un nouveau service qui peut leur être fort utile et dont elles pourraient cependant ignorer l'existence.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

Le jeudi 1^{er} juin 1875, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, par les soins d'une commission que présidera le sous-intendant militaire, M. Demange, à l'adjudication du service des fournitures de viande fraîche à faire, du 1^{er} juillet 1875 au 30 juin 1876, aux troupes de toutes armes stationnées dans les places d'Angers, Chole, Saumur et Fontevault.

Les adjudications seront spéciales à chaque garnison.

Nous parlions hier, d'après l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*, d'une fête qui serait donnée à Tours, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de cette ville aux Sables-d'O-

Il a été question, en effet, d'inaugurer cette nouvelle voie ferrée par des réjouissances publiques organisées sous le patronage de la municipalité ; mais, par suite de circonstances dont nous ignorons les motifs, l'administration municipale de Tours n'a pas cru pouvoir donner suite à ce projet. Cette inauguration se fera donc, pour nous servir d'une expression vulgaire, sans tambours ni trompettes.

Les tambours et les trompettes sont réservés à Chinon, et la fête de charité que doit donner cette ville, un peu à cause de l'ouverture de la ligne de la Vendée, un peu aussi parce que les lauriers de Loudun empêchent de dormir ses paisibles habitants, est fixée définitivement, ainsi que nous l'avons dit hier, au dimanche 27 juin.

L'amour de la chasse amène parfois de lamentables accidents.

Un jeune homme de 24 ans, Eugène Leroy, domestique à Piacé (Sarthe), profita, le 22 mai, de l'absence de son maître pour s'emparer de son fusil et parcourir les environs de la ferme.

Pour un motif quelconque, Leroy avait caché ce fusil dans un fossé rempli de ronces ; comme il voulait le retirer par le canon, la détente, heurtée dans les broussailles, se baissa, et le malheureux reçut la charge dans le côté droit. La mort fut instantanée.

On lit dans l'Union libérale de Tours : On nous adresse des renseignements très-précis sur un accident de chemin de fer, arrivé le lundi 24 mai, vers 4 heures 1/2 de l'après-midi, sur la ligne de Paris à Tours par Orléans.

Nous appelons d'une façon toute particulière l'attention de qui de droit sur l'enseignement que contient la lettre de notre estimable correspondant.

Mer, 24 mai 1875.

Monsieur le rédacteur,

Je viens d'être témoin d'un accident épouvantable arrivé entre Mer et Beaugency, sur la ligne d'Orléans.

Le nommé Gourru, chef de chantier de l'entreprise Bronier et Co, a été broyé sur la voie par l'express n° 5, partant de Paris à 40 heures 45.

Gourru était âgé de 34 ans, marié et père de famille ; sa femme et ses enfants habitent Tours, aux environs de la gare de départ.

La malheureuse victime venait de reprendre ses travaux après avoir assisté, le dimanche, à la première communion de sa fille aînée. Gourru était rentré joyeux de cette fête de famille et avait repris le lundi son travail accoutumé.

À 4 heures 1/2, il se dirigeait tranquillement vers son chantier. L'express arrivait à toute vitesse derrière lui ; le vent soufflant du côté opposé, Gourru ne l'entendit pas ; les ouvriers travaillant sous ses ordres, ayant aperçu le train, s'empressèrent de quitter la gare ; le sifflet de la locomotive se fit alors seulement entendre ; mais, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, l'infortuné Gourru fut atteint dans le dos par le chasse-pierres. Renversé à plat ventre sur la voie, il fut ainsi traîné quarante mètres environ ; on retrouva ses membres épars broyés ; la tête avait été affreusement mutilée ; une large ouverture du crâne laissait échapper la cervelle, et une épaisse bave de sang jaillissait de la bouche : la mort avait dû être instantanée.

Gourru, je l'ai déjà dit plus haut, avait 34 ans ; c'était un homme grand et robuste ; il était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. Aussi laisse-t-il les plus profonds regrets parmi ses compagnons.

Aussitôt que fut connue la nouvelle de l'accident, les autorités et la gendarmerie de Mer se rendirent sur le lieu du sinistre pour procéder à une enquête.

Un chef de chantier, le nommé Prenant, a été aussitôt délégué pour aller annoncer la triste nouvelle à la famille. Prenant avait, quelques minutes après l'accident, retrouvé sur la voie le porte-monnaie de la victime dans lequel se trouvait une pièce de 5 francs en argent et une autre de 20 francs qui étaient l'une et l'autre tordues et complètement déformées.

Ne trouvez-vous pas, comme moi, Monsieur le rédacteur, qu'il y ait un enseignement à tirer de ce douloureux événement.

Tous les jours, entre les passages des trains, les ouvriers exécutent des réparations à la voie et sur un point déterminé : ils peuvent se trouver ainsi exposés à des accidents affreux qu'il ne doit pas être impossible, selon moi, de prévenir. Il suffirait par exemple que le mécanicien fût renseigné à l'avance sur les points de la ligne en réparation, et qu'il lui fût ordonné de siffler continuellement à partir d'une distance suffisante pour permettre aux ouvriers de se garer à temps.

À l'heure où je ferme ma lettre, j'apprends que les restes du malheureux Gourru viennent d'être réunis dans une bière pour être transportés à Tours.

Recevez, etc.

CONSERVATION DES FRAISES.

Les fraises ne sont réellement bonnes que lorsqu'elles sont bien fraîches ; c'est pour cela qu'on les cueille, chaque matin, lorsque la rosée a disparu ; elles se flétrissent vite et perdent une partie de leurs qualités. Voici un moyen pour les conserver deux ou trois jours : on étale les fraises en couche mince, sur une claie, un tamis, au fond d'un panier en osier qu'on recouvre de feuilles de vigne et qu'on place ensuite dans la cave, au-dessus d'un vase contenant de l'eau froide.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 24 avril au 21 mai.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.
BOUCHERS									
MM.									
1	Blémont.	1	1	1	1	9	31	39	36
2	Tessier.	4	4	3	18	8	52	22	56
3	Touchet.	2	2	5	5	1	31	10	31
4	Goblet.	2	2	2	2	2	2	1	2
5	V. Renard.	2	2	1	3	3	35	15	12
6	Boutin.	1	9	4	4	11	64	37	56
7	Laigle.	2	2	3	3	3	30	7	17
8	Prouteau.	1	9	2	2	9	33	19	11
9	Chalot.	2	2	3	6	11	59	23	36
10	Pallu.	1	1	6	30	6	50	1	48
11	Groleau.	2	2	3	1	20	2	3	23
PORCS.									
MM.									
1	Dutour.	2	2	2	2	2	2	7	17
2	Baudouin.	2	2	2	2	2	2	7	15
3	Baudouin-R.	2	2	2	2	2	2	7	15
4	Brunet.	2	2	2	2	2	2	1	10
5	Vilgrain.	2	2	2	2	2	2	6	5
6	Sanson.	2	2	2	2	2	2	6	5
7	Sève.	2	2	2	2	2	2	6	4
8	Moreau.	2	2	2	2	2	2	5	9
9	Cornilleau.	2	2	2	2	2	2	3	2
10	Rousse.	2	2	2	2	2	2	7	7
11	Raineau.	2	2	2	2	2	2	1	10
12	Goblet.	2	2	2	2	2	2	2	5
13	Blain.	2	2	2	2	2	2	2	4

Faits divers.

SUICIDE D'UN ENFANT. — Le 13 courant, le jeune Edouard Roy, âgé de 12 ans, demeurant à Chadenac (Charente-Inférieure), étant à travailler dans une vigne avec ses parents, partit en leur disant qu'il avait une idée que personne ne connaissait et qu'il se rendait à la maison.

Sa mère ayant la clef dans la poche, répondit, sans y attacher plus d'importance : « Il ne rentrera toujours pas, puisque j'ai la clef. »

Le jeune Edouard se dirigea du côté de la maison paternelle, dont les portes étaient fermées, mais il trouva bientôt le moyen d'y pénétrer en brisant un carreau de la fenêtre. Il s'empara du fusil de son père qui était chargé et, s'appuyant le bout du canon sous le menton, il se fit sauter la cervelle. Ce n'est qu'une demi-heure après environ que sa mère, rentrant au domicile, a trouvé le cadavre de son fils, baignant dans son sang et le fusil à côté de lui.

On ignore la cause de cet acte de suicide, si étrange de la part d'un enfant de cet âge.

Il y a quelques jours, dit l'Union malouine, un incendie a éclaté au bourg de Mousturus, canton de Guingamp, et deux maisons sont devenues la proie du terrible élément. Parmi les personnes qui ont déployé le plus de dévouement, M^{me} Pavy, en religion sœur Saint-Bernard, a fait preuve d'un courage et d'une hardiesse au-dessus de son sexe.

La locataire, en s'absentant, ayant emporté la clef, cette religieuse s'est élancée

par la fenêtre dans l'intérieur de la maison où le feu s'était d'abord déclaré, et, grâce à son sang-froid intrépide, elle a pu arracher aux flammes quantité d'objets mobiliers, si précieux dans un pauvre ménage.

Jusqu'à sept heures du soir, elle est demeurée sur le théâtre de l'incendie, fouillant sans relâche les débris et les cendres chaudes, pour retrouver le petit trésor que devait posséder la vieille locataire, et ses efforts persévérants ont été couronnés par la découverte d'une somme de 450 fr.

Il règne à Marseille une chaleur intense. Le thermomètre est monté jusqu'à 27 degrés en Provence. La statistique officielle constate à Marseille un excédant de 600 décès sur les naissances pour le premier trimestre de cette année. La petite vérole a complètement disparu.

La Vie parisienne donne les descriptions d'un mariage vraiment féérique, qui a eu lieu dans le comté de Norfolk, à Congham, dont l'église avait été naturellement décorée pour la circonstance.

Un frémissement a parcouru la foule quand l'orgue s'est mis à jouer un nocturne de Chopin, à l'arrivée de la toute jeune et jolie mariée, appuyée sur son père. Elle était vêtue de riche satin blanc duchesse, presque entièrement recouvert de dentelles de Bruxelles et de guirlandes de fleurs d'oranger et d'asalées blanches naturelles. Une touffe des mêmes fleurs remplaçait la classique couronne et retenait le long voile de tulle. Le magnifique collier de perles et de diamants, attaché autour du cou, long et fin, était un présent du marié, et le massif bracelet d'or orné de perles, avait été offert par les tenanciers de Congham.

Huit demoiselles d'honneur suivaient la mariée : ses quatre sœurs et les quatre cousines du marié. Elles étaient uniformément et élégamment habillées de poul de soie blanc. Les tuniques Louis XV, en cachemire blanc, garnies de cygne, des chapeaux Gainsborough, en cachemire et poul de soie blancs. Toutes portaient au bras un bracelet offert par le marié, aux chiffres des époux, tracés en perles et en corail rose pâle. Les deux petits frères de la mariée suivaient les demoiselles d'honneur, vêtus de bleu pâle des pieds à la tête.

Au sortir de l'église, tous les enfants de l'école du village, en robes roses et blanches, se sont présentés au-devant du cortège, des fleurs plein leurs tabliers de mousseline, et en ont semé le chemin jusqu'aux voitures.

À l'arrivée à Congham-house, les époux ont été salués d'une façon plus bruyante par une salve du vieux canon d'Hillington, qui ne se fait entendre que dans les joyeuses circonstances.

Le temps de changer de toilette, et notre jeune couple monte dans une voiture, attelée de quatre superbes bais, pour commencer son voyage de noces, qui le conduira à Paris, Venise, Vienne. Les chasseurs au renard du West-Norfolk sont là pour acclamer les mariés, ardents chasseurs tous deux, et, au bruit du canon, aux souhaits bienveillants de quelques centaines de personnes, au milieu d'une grêle de poignées de riz, d'une pluie de souliers de satin blanc (usage dont l'origine se perd dans la nuit des temps), ils prennent la route de Lynn où ils sont de nouveau félicités, du fond du cœur, par une population très-attachée à sir Fillo (le père du marié).

Dernières Nouvelles.

D'après la Nouvelle Presse libre de Vienne, une nouvelle entrevue serait décidée entre les empereurs d'Autriche, de Russie et d'Allemagne. Elle aurait lieu probablement à Ems.

Cette information est confirmée par une correspondance de Berlin adressée au Standard. En voici les termes :

On affirme positivement, dans les cercles bien informés de Vienne, que, dans une audience donnée à l'ambassadeur de Russie, avant son départ pour Ems, l'empereur François-Joseph s'est nettement engagé à y rejoindre les deux autres empereurs.

Hendaye, 25, 2 h. 20, soir.

Une dépêche de Tolosa, expédiée hier à 11 h. 29 soir, constate que l'ennemi a été chassé de toutes les positions qu'il avait fortifiées sur les deux rives de l'Orio, et poussé l'épée dans les reins jusqu'à Saint-Sébastien.

Cette ville, où la panique est générale, n'est plus protégée que par le fort Igueldo.

Les pertes de l'ennemi sont considérables et son armée est démoralisée, car nous nous sommes emparés tour à tour des forts Mota, Damasco, Echeverria, Mendi-Belza, enfin du village d'Orio.

L'enthousiasme de nos volontaires et de nos populations est indescriptible.

Pour les articles non P signés : Genay.

Variétés.

La Géographie universelle de M. Elisée Reclus (éditée par la maison Hachette) a déjà deux livraisons parues, et les livraisons suivantes vont se succéder régulièrement, paraissant tous les samedis de chaque semaine, de manière à former au bout de chaque année un beau volume grand in-8° de 800 à 900 pages, illustré de plusieurs centaines de luxueuses gravures sur bois ou de belles cartes, soit en noir dans le texte, soit en couleur hors texte.

Le nombre de ces volumes sera au moins d'une dizaine : il s'agit donc d'un ouvrage destiné à servir de source, à remplacer celui de Maltebrun, qui n'est plus en rapport avec les progrès rapides faits en ce moment par les sciences géographiques.

Chaque volume formera un ensemble complet et pourra être acquis à part. Celui qui se publie actuellement s'occupe, après les généralités sur l'Europe, des pays Méditerranéens, la Grèce et la Turquie, avec la Roumanie et la Serbie, puis la péninsule Italique, et enfin la péninsule Hispanique. Celui de l'année prochaine sera relatif à la France, avec l'Alsace-Lorraine et la Belgique. Le troisième aura pour objet la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne et la Hollande.

Les deux livraisons déjà parues sont consacrées à des considérations générales sur l'Europe, comparée aux autres parties du monde sous le rapport de son étendue, de sa surface, de la longueur de ses côtes, de sa situation privilégiée, de son unité de climat, des conditions matérielles de sa prospérité, des divers éléments de sa population, etc.

On y trouve à un haut degré l'originalité des vues, la netteté d'exposition, la précision et le pittoresque du langage qui ont été si remarquables dans les deux beaux volumes que l'auteur a publiés sous le titre : La Terre, volumes que l'on peut regarder comme la préface de l'ouvrage actuel.

La géographie comme la comprend M. Elisée Reclus ne ressemble guère à ce qu'on était habitué à désigner de ce nom dans notre pays dans la première moitié de ce siècle : c'est une science d'observation, et non pas une nomenclature ; c'est une science naturelle au premier chef, celle qui fait revivre la nature aux yeux du lecteur.

Mais cette nature, comme le dit bien l'auteur, change constamment avec les hommes qu'elle nourrit. Les mouvements intérieurs dressent ou rabaisissent les montagnes, les eaux courantes déblayent le sol et l'entraînent vers la mer, les courants sapent les falaises et reconstruisent les archipels, la vie fourmille dans les flots et renouvelle sans fin la surface de la terre, enfin les peuples changent par l'agriculture, l'industrie, les voies commerciales, l'aspect et les conditions premières des continents qui les portent et ne cessent de se modifier eux-mêmes par les migrations et les croisements. La mobilité de tout ce qui nous entoure est infinie, et pourtant il faut essayer d'en donner une idée, dépendre à la fois le milieu primitif et le milieu changeant.

La géographie conventionnelle, dit encore l'auteur, qui consiste à citer les longitudes et les latitudes, à énumérer les villes, les villages, les divisions politiques et administratives, ne prendra qu'une place secondaire dans mon travail ; les atlas, les dictionnaires, les documents officiels fournissent sur cette partie de la science géographique tous les renseignements désirables. Je ne voudrais pas, en me donnant la facile besogne d'intercaler en grand nombre des tableaux de noms et de chiffres, accroître inutilement les dimensions d'un ouvrage qui sera déjà fort étendu, et je craindrais d'empêtrer sur un domaine qui est celui de la cartographie et de la statistique pure. En ajoutant à mon livre de nombreuses cartes, je n'ai point eu non plus l'ambition de composer une sorte d'atlas et de dispenser ainsi le lecteur d'avoir recours aux ouvrages spéciaux. Les planches et les figures sont destinées uniquement à mettre en relief les phénomènes dont il est question dans le texte. Loin de remplacer un atlas, mes cartes ne font, pour ainsi dire, que le commenter, en expliquer le sens intime relativement aux phénomènes de la nature et aux événements de l'histoire.

Cette manière de comprendre la géographie est celle que nous avons toujours recommandée, et sur ce terrain purement scientifique, que l'auteur promet de ne pas quitter, « s'engageant » expressément envers le lecteur « à une extrême sobriété de langage, » nous sommes pleinement d'accord avec lui. Nous ne pouvons oublier que M. Elisée Reclus est un des créateurs et des chefs de notre nouvelle école géographique. En entreprenant cet ouvrage, il a voué exclusivement sa vie et tous ses instants à la plus patriotique de toutes les sciences. Nous voulons espérer qu'il mènera à bonne fin sa tâche, aux applaudissements de tous les amis de la géographie ; sa récompense sera qu'un jour son nom sera pour la France ce qu'est pour l'Allemagne celui de Ritter.

ALBERT DUPAIGNE.
Extrait de la Chronique scientifique du journal LE MONDE.

Les agriculteurs et vigneron qui se proposent de gager des colons de Saint-Hilaire feront bien de se faire inscrire avant la Saint-Jean, s'ils veulent être assurés de sujets en raison du travail auquel ils les destinent.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 1682. — 22 Mai 1875.

Teate: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: M. de Waldeck; — Michel Lévy; — La bohémienne, de Franz Hals; — L'exposition de Blois: vue intérieure de l'exposition industrielle; — La gardeuse de moutons, tableau de M. Vayson; — Une mariée en Alsace, tableau de M. Pabst; — Les nouveaux canons de campagne allemands. — Le Chaudron du diable, nouvelle, par M. G. de Cherville (suite). — Chronique du Sport. — Les Théâtres. — Le Salon de 1875 (III). — Revue comique du Salon de 1875, par Bertall. — Revue financière de la semaine. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — La crypte de l'ancienne Collégiale et le tombeau de saint Cloud.

Gravures: La bohémienne, d'après Franz Hals (musée du Louvre). — M. de Waldeck. — L'exposition de Blois: vue intérieure de l'exposition industrielle. — M. Michel Lévy. — Salon de 1875: La gardeuse de moutons, tableau de M. Vayson. — Une mariée en Alsace, tableau de M. Pabst. — La nouvelle artillerie prussienne (3 gravures). — La France pittoresque: le pic de Sancy, près du mont Doré; — Ruines romaines des bains du mont Doré; —

Revue comique du Salon de 1875 (II), par Bertall (12 sujets). — Saint-Cloud: vue des restes de la crypte de l'ancienne Collégiale récemment fouillée pour rechercher le tombeau de saint Cloud. — Echecs. — Rébus.

LITTRÉ (E.): Dictionnaire de la langue française, abrégé du grand dictionnaire, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie et l'explication des locutions proverbiales et des difficultés grammaticales, par A. BRAUJAN, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. d'environ 1,800 pages in-8°, publié en 25 fascicules à 30 centimes.

Il paraît un fascicule par semaine, depuis le 1^{er} mai 1875.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES, publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingerie, ouvrages de dames, tricots, guipures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.

Six mois: 4 fr. 50. — Un an: 8 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES, publie en outre, dans chaque livraison, une belle gravure de mode coloriée: avec les modes coloriées et les patrons en grandeur naturelle.

Six mois: 3 fr. 50. — Un an: 6 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES, publie une addition complétée contenant, par an, 36 belles gravures coloriées, 12 feuilles de travaux et 48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle.

Trois mois: 3 fr. — Six mois: 4 fr. — Un an: 8 fr.

5, rue des Filles-Saint-Thomas (place de la Bourse), Paris.

LA MAISON D. BAGLE
Transférée pour agrandissement 40, RUE DU BAC
OFFRE les plus parfaites MACHINES A COUDRE
DES FACILITÉS PAIEMENTS EN PLUSIEURS TERMES
sans augmentation de prix.
La B. D. BAGLE ayant pour principe de traiter les affaires sérieusement et d'entièrement de confiance, n'annonce aucune condition qu'elle ne peut tenir. Elle ne fait point de location, ce qui est une double garantie.
ROBES, CHAPEAUX, COIFFURES vivement tout acheteur se rend à l'adresse ci-dessous.
SEULE FABRIQUE de
LA CELEBRE SILENCIEUSE
5 nouveaux perfectionnements
Supérieure et plus complète que celle vendue par des dépôts 300 francs.
L'effort des 40 parties et accessoires est donné gratis.
SA QUALITÉ INÉPUCABLE est garantie sur facture 5 ans.
LA NOUVE VERITABLE SYSTEME ELIAS
N° 1: 200 fr. — N° 2: 225 fr. — N° 3: 250 fr.
Complet des guides et avec nouveau Régulateur BREVETÉ.
Appareil de MACHINES à HAIR pour FAMILLES.
En s'adressant 46, RUE DU BAC, on obtient pour le détail le même prix qu'en gros: 50 fr. meilleur MARCHÉ qu'ailleurs.
ENVOI DU CATALOGUE et Echantillons. D. BAGLE, 46, r. du Bac

Nous apprenons, avec plaisir, qu'une découverte vient d'enrichir la Thérapeutique enlevant instantanément les Névralgies, les Migraines, de Tête et d'Oreilles, les plus rebelles, le mode d'administration de ce nouveau médicament est assez singulier; on l'aspire à la manière d'une agréable sensation, et enlève la douleur. On peut déjà, paraît-il, se procurer, chez les pharmaciens, ce produit auquel on a donné le nom de Philodonte.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:
5 heures 30 minutes du matin.
11 — — — — du soir.
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 40 minutes du matin.
13 — 40 — — — — du soir.
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 MAI 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hauss.	Baisse.		Dernier cours.	Hauss.	Baisse.		Dernier cours.	Hauss.	Baisse.	
3 % jouissance décembre... 63 56			Sec. gén. de Crédit Industriel et comm., 100 fr. p. j. nov. 750				Canal de Suez, jouiss. janv. 70 608 75				75
4 1/2 % jouiss. septembre... 93 15			Crédit Mobilier... 533 20				Crédit Mobilier cap., 1. janv. 689				25
5 % jouiss. novembre... 102 90			Crédit Foncier d'Autriche... 550				Société autrichienne, 1. janv. 665				10
Obligations du Trésor, 1. payé. 470			Charentes, 400 fr. p. j. nov. 550				OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857 224 50			Est, jouissance nov. 531 25				Orléans... 507 50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 479 50			Paris-Lyon-Méditerranée, 1. nov. 513 75				Paris-Lyon-Méditerranée... 500				
— 1865, 3 %... 495			Nord, jouissance juillet... 523 25				Nord... 505				
— 1869, 3 %... 288 75			Orléans, jouissance octobre... 520				Quetz... 505				
— 1871, 3 %... 303			Ouest, jouissance juillet... 520				Midi... 506 50				
— 1875, 4 %... 558 75			Compagnie parisienne du Gaz... 700				Bons-Charbonnes... 575 50				
Banque de France, 1. juillet... 3950			Vendée, 350 fr. p. janv. juill. 57 50				Vendée... 530				
Comptoir d'escompte, 1. août... 585			Société immobilière, 1. janv. 57 50				Canal de Suez... 540				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. 490			C. gén. Transatlantique, 1. juill. 537 50								
Crédit Foncier colonial, 250 fr. 385											
Crédit Foncier, act. 500 f. 950 p. 900											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 03 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers) omnibus.
9 — 01 — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — soir, omnibus.
4 — 19 — — — — express-omnibus.
7 — 23 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
3 heures 03 minutes du matin, omnibus.
9 — 20 — — — — omnibus.
12 — 58 — — — — soir, express-omnibus.
4 — 44 — — — — omnibus.
10 — 50 — — — — express-omnibus.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable et par lots, Au gré des acquéreurs,

BEAU TERRAIN EN JARDIN

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face de l'Institution Saint-Louis.

Ce terrain convient, par sa position exceptionnelle, soit pour des constructions, soit pour des jardins, établissements d'horticulture, etc.

Pour le lotissement, voir les placards.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, soit à M. MAUBERT, expert, rue du Petit-Mail, 44, soit à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (228)

Commune de St-Hilaire-du-Bois.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Saint-Hilaire-du-Bois prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie de Saint-Hilaire-du-Bois, le dimanche 20 juin 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après:

- 1° 1.257 mètres courants de terrassements... 5,467 f. 95
 - 2° 1.257 mètres courants d'empierrement... 2,316 03
 - 3° Travaux d'art... 3,278 84
 - 4° Somme à valoir pour travaux imprévus.....
- Total.... 11,062 f. 82

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Vihiers, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LES CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.

S'adresser à M. DE LAFRÈGEOLIERE, à Saint-Florent. (128)

PRÉSENTMENT, UNE MAISON

Rue de l'Échelle.
S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

A VENDRE D'OCCASION.

Une petite devanture de magasin en bon état.
S'adresser à M. VAUCELLE, menuisier, rue Cendrière.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Établie à Paris, r. de Grammont, et r. de Quatre-Septembre, 18
Anciennement Compagnie Royale

Fonds de garantie: 424 millions

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 28,107,916 fr.
Arrangements payés aux Rentiers... 123,623,204 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 41,358,052 fr.

S'adresser pour les renseignements à Saumur, à M. Gouren; à Angers, à M. Périgault; à Cholet, à M. Masséou; à Beaupréau, à M. Clémot; au Lion-d'Angers, à M. Morillon; à Beaufort, à M. Sachet.



Sans odeur, no purgeant pas, doivent être propagées pour remplacer Capsules Copahu, Dragées, etc.
COLUMBIER, 103, rue Montmartre, Paris, et les pharmacies.
GUÉRISON FACILE, en secret.
4 francs (expédié franco). (289)

L. HUET,

NATURELLEMENT-BENEFICIAIRE.
Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR.

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.
Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

LA VELOUTINE

SEULE
Poudre de Riz spéciale préparée au Miamuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et lavable, ainsi donc-t-elle en teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Harpe

LIQUEUR-D'OR

Cette liqueur d'Or!!! ce soleil en flacon, cet esprit parfumé, cette efficacité hygiénique du suc des plantes qui en forme la base, proclamer la reine des liqueurs.

SE TROUVE DANS TOUS LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS.

DÉPÔT CENTRAL: 6, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS.

Adressez les demandes à MM. H. CHABOSEAU ET PAYEN, 28, b^{is} Boulevard de Valenciennes (Seine). — Envois par caisses de 12 litres ou de 6 litres, franco de port d'emballage. — PROVINCE, 6 fr. le litre; 3 fr. 1/2 le 1/2.

Musique... CHOUDENS... Musique

Rue Saint-Honoré, 265, à Paris.

SAUMUR

A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de ses ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean, 1. On trouve un assortiment de morceaux en tous genres, pour piano solo, pour violon, flûte, cornet et autres instruments; romances et chansons. Il suffit de demander un morceau spécial, avant le jeudi, pour le recevoir exactement, avec les articles de librairie, le samedi, à midi.

Il y a un piano de Pleyel pour essayer la musique, si on le désire.

Fortes remises! — Mêmes prix qu'à Paris.

N.-B. — Partitions et morceaux en location. — On fera venir d'Angers l'accordeur de pianos, lorsque plusieurs personnes le demanderont.

VENDU AU PROFIT DES PAUVRES ETUDES DRUIDIQUES

Par A. C. G. — 1^{er} fascicule, 50 centimes.
Chez tous les libraires et papetiers; chez l'auteur, rue du Marché-Noir, 9, et au bureau du journal.

Saumur, imprimerie de P. GODET.